

Mélange à mortier

Mortier de pose type N

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

- 1.1. Mélange à mortier Bomix® type N est un mortier de pose rencontrant les spécifications de la norme CSA A179-14, à base de ciment à maçonner et de sable.

2. UTILISATION

- 2.1. Mélange à mortier Bomix® type N est principalement utilisé pour les ouvrages en briques, en blocs architecturaux ou en pierres.
- 2.2. Mélange à mortier Bomix® peut être utilisé intérieur et extérieur

3. LIMITATIONS / RECOMMANDATIONS

- 3.1. Mélange à mortier Bomix® doit être utilisé exclusivement pour des surfaces verticales.
- 3.2. Mélange à mortier Bomix® doit être utilisé exclusivement pour la pose d'éléments de parois non porteuses au-dessus du niveau du sol.
- 3.3. Toute modification apportée à la composition du mortier est interdite et annule automatiquement sa garantie.
- 3.4. L'ajout d'additif et/ou adjuvant, peu importe leur nature, tels que les accélérateurs de prise, retardateurs de prise, antigels, anti-graffiti, imperméabilisants, polymères (latex) ou autre, est interdit.
- 3.5. En raison des taux d'absorption variable d'un type d'élément à l'autre, il est recommandé de procéder à des essais de compatibilité avec le mortier, principalement en ce qui concerne l'adhérence en flexion minimum requise par la norme CSA A179-14.
- 3.6. S'assurer que la température ambiante, celle des éléments et du produit sont entre 5 °C (41 °F) et entre 35 °C (95 °F), durant l'application ainsi qu'après, au minimum 72 heures, suivant cette dernière.

4. EMBALLAGE

- 4.1. Ce produit est emballé en sac de papier de 30 kg (66 lb).

5. RENDEMENT

- 5.1. Un sac de 30 kg (66 lb) donne un rendement d'environ 18 litres (0,64 pi³).

6. DONNÉES TECHNIQUES

6.1. NORMES APPLICABLES

- 6.1.1. Le ciment portland utilisé rencontre les spécifications de la norme CSA A179-14.

7. PROCÉDURES

7.1. PRÉPARATION DE SURFACE

- 7.1.1. Se référer à la fiche technique du fabricant de l'élément posé afin de vérifier les spécifications pour sa pose de la brique.

8. GÂCHAGE

- 8.1. Utiliser 4.5 L d'eau potable par sac de 30 kg (66 lb). Démarrer le malaxeur à mortier. Introduire la quantité d'eau requise.



- 8.2. Ajouter le Mélange à mortier Bomix® dans le malaxeur. Mélanger pendant 3 à 5 minutes jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Au besoin, ajouter de l'eau pour obtenir la plasticité voulue.

- 8.3. Laisser le mélange reposer de 2 à 5 minutes puis mélanger de nouveau pendant 1 minute.

9. APPLICATION

- 9.1. Étendre le mortier frais en une couche uniforme. Appliquer du mortier sur le bout de l'élément et le mettre en place. À l'aide d'un niveau ou d'une ligne, asseoir de niveau l'élément dans le lit de mortier par petits coups secs. Remplir tous les joints. Ne pas réaligner les éléments de maçonnerie une fois qu'ils sont en contact avec le mortier.

Note : Le mortier doit être appliqué en moins de 1 heure après avoir été mélangé, si la température ambiante est égale ou supérieure à 25 °C (77 °F) et, en moins de 2 heures, si la température est inférieure à 25 °C (77 °F). Le mortier non utilisé après cette période de temps devra être jeté.

10. FINITION

- 10.1. Afin d'améliorer leur apparence et de maximiser leur résistance aux intempéries, tous les joints doivent être finis (compacté et lissé) à l'aide d'un fer à joint (métal, plexiglas, etc...).
- 10.2. Le lissage doit toujours être réalisé par compaction dès que le mortier perd sa plasticité, c'est à dire, dès que l'empreinte du doigt y reste marquée.
- 10.3. Il est impossible de fixer un temps précis pour la finition du joint, il faut se fier, ici, au jugement du maçon.

11. PROTECTION ET MÛRISSEMENT

11.1. PRÉCAUTION

11.1.1. Protéger de la pluie, du soleil et du vent durant les 72 premières heures.

11.2. CONDITION PAR TEMPS FROID

11.2.1. Protéger du gel à partir de 5 °C (41 °F) et de la pluie durant les 72 premières heures suivant la mise en place.

11.3. CONDITION PAR TEMPS CHAUD

11.3.1. Protéger du soleil et du vent afin d'éviter un séchage trop rapide du mortier.

12. NETTOYAGE

12.1. Nettoyer les équipements avec de l'eau pendant que le mélange n'est pas encore durci. Une fois le mélange durci, seul un nettoyage mécanique sera efficace.

12.2. Tout au long des travaux, enlever soigneusement les éclaboussures et taches de mortier à l'aide de jutes et/ou d'une palette de bois.

12.3. Consulter le manufacturier de l'élément ainsi que les fiches techniques des produits de nettoyage lorsqu'un nettoyage plus approfondi est nécessaire. Idéalement, le mortier de maçonnerie doit subir un mûrissement minimum de 28 jours avant d'effectuer une opération de lavage. Il est toutefois recommandé de consulter les recommandations du manufacturier des produits de nettoyage afin de valider la compatibilité de celui-ci avec les éléments de maçonnerie. Éviter d'avoir recours au nettoyage à haute pression ou des techniques abrasive, tel que le sablage au jet de sable, billes de verre ou autres. Toujours procéder à un essai de convenance et attendre 3 jours avant de procéder.

13. ENTREPOSAGE

13.1. ENTREPOSAGE INTÉRIEUR

13.1.1. Conserver dans un endroit frais et sec. Évitez de placer les sacs directement sur le sol.

13.2. ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

13.2.1. Couvrir les sacs d'une pellicule imperméable. Ne pas entreposer directement sur le sol.

13.3. DURÉE DE VIE

13.3.1. La durée d'entreposage est de 12 mois dans des sacs non ouverts et bien protégés.

14. PREMIERS SOINS

14.1. **IMPORTANT : Lire ce qui suit attentivement avant d'utiliser le produit. PORTER DES GANTS IMPERMÉABLES, comme le nitrile, une protection pour les yeux et des bottes de caoutchouc. DANGER – CORROSIF : CAUSE DES BRÛLURES SÉVÈRES ET LES DOMMAGES SÉRIEUX AUX YEUX.** Ne pas se fier à la douleur pour détecter des brûlures par le ciment. Le ciment Portland peut causer une dermatite ou une sensibilisation. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques y compris les acides et les nettoyeurs. Ne pas respirer ni avaler la poussière. Ne pas permettre au produit de toucher aux yeux, à la peau et aux vêtements.

14.2. Une inhalation répétée et chronique de poussière peut occasionner des dommages aux poumons et même le cancer. Manipuler avec soin. Laver immédiatement et avec soin le corps et les vêtements contaminés. Utiliser uniquement dans un endroit avec une bonne ventilation. Porter un respirateur (masque) approuvé par CSA, comme le N95, lorsqu'utilisé dans des zones mal ventilées, en utilisation prolongée ou répétée, ou lorsque les limites d'exposition maximales risquent d'être excédées.

14.3. **PREMIERS SOINS : Contient du sable siliceux et du ciment portland ou de maçonnerie ou de mortier, et peut contenir de la chaux hydratée ou des matériaux cimentaires supplémentaires comme des cendres volantes.** En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin ; rincer la bouche et ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux ; rincer prudemment avec de l'eau ; enlever les lentilles de contact si présentes et si c'est facile à faire ; continuer à rincer pendant 5 minutes. En cas de contact avec la peau : bien laver immédiatement. En cas de contact avec les vêtements : enlever ceux-ci immédiatement et lavez-les. En cas d'inhalation ; transporter à l'air frais la personne exposée. Si vous éprouvez une brûlure, une éruption ou une irritation cutanée ; consultez immédiatement un médecin. Consultez un médecin immédiatement si les symptômes sont importants ou persistent. La fiche de données de sécurité est disponible en ligne à www.bomix.ca. En cas d'urgence: 1-800-535-5053.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

15. SERVICES TECHNIQUES

15.1. Contacter BOMIX® pour de plus amples informations sur les méthodes ou conditions d'application ainsi que pour obtenir la plus récente version des documents techniques.

Tél: 1-800-561-2664, (514) 328-1253

Fax: (514) 328-7694

Les Produits Daubois Inc., 6155, boul. des Grandes-Prairies

Saint-Léonard, Qc H1P 1A5, Canada

<http://www.bomix.ca>

16. GARANTIE

16.1. Vous pouvez obtenir les modalités de la GARANTIE LIMITÉE applicable sur <https://www.bomix.ca/fr/produit-garantie.php> Ou envoyez une demande écrite à Les Produits Daubois Inc., Five Concourse Parkway, Atlanta, GA 30328, USA. ©Quikrete Canada Holdings, Limited. Fabriqué par ou sous l'autorité de Les Produits Daubois Inc. ©2022 Quikrete International, Inc.

17. MISE EN GARDE

17.1. Il est possible d'observer des variations de teinte sur le résultat final. Ces variations sont principalement causées par diverses situations de mise en œuvre telles que :

- Délai avant la finition (lissage des joints).
- Taux variables d'humidité des éléments.
- Manque de protection lors de la mise en œuvre et des arrêts / interruptions des travaux.

Tableau 1 : Résultats typique obtenus¹

Caractéristiques	Normes	Échéance	Unité	Résultats Mortier BOMIX	Spécifications norme CSA A179-14
Étalement	ASTM C230 ²	-	[%]	110±5	110±5
Teneur en air	ASTM C185	-	[%]	8-11	≤18
Résistance à la compression	ASTM C 39	7 jours 28 jours	[MPa (Psi)] [MPa (Psi)]	3,5 (510) 6,5 (940)	3,0 (435) 5,0 (725)
Rendement pour 1 sac de 30 kg (66lb)	-	-	[m ³ (pi ³)]	0,018 (0.64)	-

1. Résultats obtenus en laboratoire, à 23 ° C, mûrissement > 90% H.R., pour un échantillon standard, malaxé pour obtenir un étalement de 110 ± 5%.
2. Mélange à mortier Bomix[®] préparé en laboratoire et mélangé afin d'obtenir un étalement de 110 ± 5% qui rencontre les spécifications requises par la norme CSA A179-14 pour un mortier de type N.
3. Valeur moyenne obtenue lors des analyses de contrôle de la qualité. Les résultats peuvent différer de cette valeur mais respectent toujours la norme CSA A179-14, tel que stipulé en 1.
4. Mélange à mortier Bomix[®] est formulé afin de rencontrer les spécifications prescrites au tableau 6, de la norme CSA A179-14, pour un mortier de type N.